https://www.ville-sevran.fr/actualites/report-du-projet-dachat-groupe-denergie

Report du projet d'achat groupé d'énergie

Le processus de mise en concurrence des différents fournisseurs d'énergie est reporté par la ville à mars 2022

La collectivité a souhaité mettre en place un achat groupé d'électricité et de gaz naturel pour les habitants de son territoire. Pour ce faire, elle a chargé Wikipower de mener techniquement et opérationnellement l'organisation de l'action, à savoir :

• Mise en place d'outils d'inscription et d'informations pour les habitants du territoire,

• Présence lors de permanences afin de communiquer sur le dispositif,

• Sollicitation des fournisseurs et mise en concurrence de ceux-ci,

• Communication des offres sélectionnées aux participants,

Le nombre de participants est de 506 et est équivalent à 2,97% des foyers de la collectivité.

Les marchés de l'énergie, en électricité et en gaz, sont fortement haussiers depuis plusieurs mois. Les cours de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros sont à des niveaux inédits (supérieurs à ceux de la crise de 2008) et leur augmentation extrêmement rapide.

La conséquence directe de cette évolution des cours de l'énergie est une hausse des tarifs pratiqués par les fournisseurs d'énergie. A titre d'exemple, le tarif réglementé du gaz a presque doublé entre le 1er janvier 2021 et le 1er octobre 2021 (notamment avec les hausses suivantes depuis l'été : +4,4 % en juin ; + 10,0 % en juillet ; + 5,3 % en août ; + 8,7 % en septembre ; +12,6 % en octobre).

Suite à la consultation des fournisseurs, la société TotalEnergies est l'offre la plus avantageuse. Ces offres de l'achat groupé sont intéressantes pour les habitants disposant actuellement d'un tarif indexé (72% des participants en électricité et 56% en gaz), ainsi que pour quelques participants disposant d'une offre en tarif fixe ou dont le tarif n'est plus commercialisé. L'économie moyenne de ces foyers serait de 43 €/an TTC en électricité et de 78 €/an TTC en gaz. Il est à préciser que les participants disposant déjà d'un contrat auprès de TotalEnergies n'auront aucun intérêt à souscrire à cette offre et ne pourront pas en bénéficier.

En conclusion, il a été considéré que les économies réalisables sont insuffisantes et entraine le report du processus de mise en concurrence en 2022 (mois de Mars 2022), tout en restant prudent au regard du contexte actuel qui est inédit.

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire sont invités à se pré-inscrire gratuitement et sans engagement à l'achat groupé d'électricité et/ou de gaz jusqu'au 31 mars 2021, par Internet (https://sevran-energie.fr/) ou par téléphone (01 85 10 55 99).

Publié le 09 décembre 2021